BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 octobre 2010

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 26/10/2010

D -20100604

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 octobre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean-Pierre GUYOMARC´H, M. Jean-Charles PALAU, Mme Sarah BROMBERG, Mlle Laetitia JARTY, M. Vincent MAURIN,

Restructuration du groupe scolaire Beck Buisson. Avenants aux marchés de travaux. Tranche conditionnelle 1. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20080264 du 19 mai 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés pour la restructuration du Groupe Scolaire Beck-Buisson pour un montant de 4 208 823,08€ TTC pour la tranche conditionnelle 1.

En cours de chantier, par délibération D-20100229, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants aux marchés portant le coût des travaux de la tranche conditionnelle n° 1 à 4 328 364,32€ TTC (+ 2,8 %).

Certains ajustements doivent toutefois être encore réalisés :
ainsi les prestations du Lot 6 – Menuiseries extérieures en aluminium doivent être adaptées. Pour répondre aux normes de sécurité, la mise en place d'une lisse horizontale complémentaire est nécessaire sur les fenêtres donnant sur la rue Beck.

De plus, la mise en œuvre de tôles pliées est indispensable pour assurer la pose des sols souples dans les coursives de l'étage et les escaliers. En contre partie, une économie est réalisée sur les tôleries intérieures du mur rideau.

Les modifications du Lot 6 – Menuiserie aluminium nécessitent de passer un avenant en plus value au marché M080145 à l'entreprise LABASTERE dans les conditions suivantes :

	Montant en€ TTC
Montant marché Tranche Conditionnelle 1	268 598,64
Montant du présent avenant	12 819,80
Nouveau montant du marché	281 418,44

Les prestations du Lot 8 – Menuiseries bois extérieures doivent être ajustées. En effet, compte tenu de l'état des portes bois monumentales, prévues initialement conservées et révisées, il s'avère nécessaire de les remplacer en totalité.

Par ailleurs, il avait été prévu, lors de l'avenant n°1, de faire l'économie de châssis de toit qui au final ne peuvent pas être supprimés.

Les modifications du Lot 8 – Menuiseries bois extérieures nécessitent de passer un avenant en plus-value au marché M 080147 attribué à l'entreprise PERCHALEC dans les conditions suivantes :

	Montant en€ TTC
Montant marché Tranche Conditionnelle 1	349 994,83
Montant avenant 1	6 899,48
Montant avenant 2	22 547,33
Nouveau montant du marché	379 441,64

Pour assurer le contrôle et gérer les consommations dans le logement de fonction, la mise en place de sondes de température d'ambiance et de raccordement aux armoires électriques s'avérent nécessaires.

Ces adaptations du Lot 15 – Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaires attribuées à l'entreprise CEGELEC nécessitent de passer un avenant en plus value au marché M 080154 dans les conditions suivantes :

	Montant en€ TTC
Montant marché Tranche Conditionnelle 1	447 492,20
Montant avenant 1	31486,72
Montant avenant 2	+ 1 800,28
Nouveau montant du marché	480 779,20

La mise en liquidation judiciaire des entreprises VEALIS et FONDATECH ainsi que la relance de ces marchés nous amène égalementà une prolongation des délais de 3 mois afin d'assurer une livraison convenable de cette tranche.

L'ensemble de ces modifications porte le coût de la Tranche Conditionnelle 1 à 4 365 531,73€ TTC

En conséquence, et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les avenants aux marchés précités en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 213 – article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 octobre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE